



Toulouse le 26 octobre 2026

Objet : Actualités Sociales

Le Quotidien du Médecin 1^{er} octobre 2026 : UNICANCER, la Fédération des Centres de Lutte contre le Cancer demande une progression de l'ONDAM hospitalier de 3,9% dont 0,7% de compensation de la hausse de cotisations à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

Le Média Social 1^{er} octobre 2026 : Le PLFSS 2027 propose de créer un dispositif « d'intéressement » des EHPAD et des Services Autonomie à Domicile (SAD) aux résultats obtenus en matière « d'efficacité et de pertinence des soins » L'ONDAM augmente de 2% soit une hausse de 5,5 M d'€. Sur cette enveloppe, 18,8 M d'€ seront consacrés au financement des établissements et services pour personnes âgées (contre 18,2 M d'€ pour 2026).

ASH 30 septembre 2026 : La journée nationale des aidants aura lieu le 6 octobre prochain. La DREES livre une enquête sur les conjoints, parents ou enfants de personnes en perte d'autonomie ou dépendantes qui auraient besoin de davantage de relais. Les femmes sont particulièrement contrôlées : manque de relais, culpabilité, épuisement, près d'un tiers des proches aidants demandent à lever le pied.

Hospimédia 1^{er} octobre 2026 : La Fondation Médéric – Alzheimer diffuse un livre blanc dédié aux colocations Alzheimer, un modèle qui peine encore à se déployer. Le document liste une série de préconisations au niveau national, territorial et opérationnel.

Hospimédia 30 septembre 2026 : L'Auvergne se dote de deux outils pour mieux repérer et évaluer la douleur des personnes vulnérables et ou âgées. Ces deux outils, dévoilés par l'ARS Auvergne Rhône Alpes sont dédiées aux professionnels intervenant auprès de ces publics. Ils ont été conçus par le centre d'investigation clinique du CHU de Clermont Ferrand.

Hospimédia 28 septembre 2026 : Fin septembre, EMAL a renforcé son action dans le champ de l'autonomie. Le groupe s'est associé à la Poste Santé et Autonomie afin de « renforcer l'accompagnement des locataires seniors d'Action logement ». Les démarches « d'aller vers » seront développées grâce à la mobilisation de la Poste, sur les territoires, pour mieux informer, mieux repérer en amont les situations de fragilité ou encore mieux orienter.

La Dépêche 5 octobre 2026 :

Candidats	Age Légal Age de Départ	Durée de cotisation (annuité)	Introduction d'un départ de capitalisation	Dispositifs spécifiques
Jean-Luc Mélançon LFI	Retour à 62 ans rapidement puis objectif 60 ans le plus vite possible	40 annuités (1260 trimestres) pour le taux plein	Non : maintien d'un système 100% par répartition	Départ possible à 55/57 ans pour métiers très pénibles, pension proratisée si départ à 60 ans sans toutes les annuités, revalorisation des petites pensions (seuil de pauvreté/SMIC pour carrière complète)
Marine Tondelier Les Ecologistes	Abrogation de la réforme de 2023 et retour immédiat à 62 ans, vise ensuite	Logique de moins d'annuité pour les métiers pénibles	Non	Départ dès 60 ans pour salarié ayant exercé un métier pénible ou

	60 ans en priorité pour métiers pénibles et début de carrière tôt			commencé tôt, financement via la réduction d'exonérations patronales
Olivier Faure PS	Retour à 62 ans Abrogation de la réforme Borne	Autour de 43 ans d'annuité avec modulation selon pénibilité	Non	Distinction du nombre d'annuités selon la pénibilité des métiers, pas de détail chiffré supplémentaires public à ce stade
Raphaël Glucksman Place Publique	Suppression de la réforme Borne, pas d'âge légal « totem » approche au cas par cas selon carrière et espérance de vie en bonne santé	Non fixé de manière rigide, décote forte si départ tôt, surcote si départ tardif	Non : il met l'accent sur le pilotage et l'emploi des seniors	Création d'un Haut Conseil du pilotage des retraites : accent sur la pénibilité et carrières hachées, idée que certains partent à 60 ans d'autres travaillent plus longtemps selon métier et santé
Gabriel Attal Renaissance	Suppression de l'âge légal, seul compte le nombre d'années cotisées (système « universel, libre et productif »)	Durée de cotisation comme seul critère, décote forte si départ très tôt, surcote si départ tardif	Oui capitalisation complétant la répartition, idée d'un capital de départ de 1000€ par nouveau-né alimenté par l'Etat	Logique « vous partez très tôt, vous avez très peu, vous partez plus tard, vous avez plus » pas de dispositif pénibilité détaillé publiquement à ce stade, mais modularité forte via décote, surcote
Edouard Philippe Horizons	65 ans d'âge légal de départ, atteint progressivement en moins de 10 ans	Montée progressive à 45 annuités	Oui : volet capitalisation obligatoire et collectif + plan d'épargne retraite (PER) généralisé avec l'Etat qui abonde 500€ à la signature du 1 ^{er} contrat	Age de départ inchangé pour 55 ans (handicap) 60 ans (incapacité permanente), 62 ans (invalidité), « 1 français sur 3 pourrait partir entre 60 et 64 ans (carrière longue/pénibilité) système universel à terme fondé sur durée de cotisation (décote/surcote)
Bruno Retailleau Les républicains	Age minimal 63 ans pour carrière complète, taux plein automatique à 65 ans au lieu de 67 ans	43 annuités pour carrière complète, âge de taux plein 65 ans, indexé ensuite sur espérance de vie	Oui : retraite par capitalisation « pour les jeunes » visant 25 – 30% de leur future retraite	Décote de 7% par an en cas de départ avant 63 ans, consultations avec partenaires sociaux pour définir les professions exemptées (pénibilité) mécanisme liant l'âge de taux plein et espérance de vie
Marine Le Pen Rassemblement National	62 d'âge minimal général, 60 ans pour ceux ayant commencé avant	42 années de cotisation pour le Régime Général, 40 annuités pour le	Non	Dispositif « carrières longues » départ à 60 ans si début avant 20 ans et 40

	20 ans et cotiser 40 ans	dispositif « carrière longue »		annuités, incitation pour que les retraités ayant tous leurs trimestres, continuent à travailler (suppression des cotisations retraite et chômage sur ces revenus), coût estimé par le RN à environ 9 milliards d'euros par an
--	--------------------------	--------------------------------	--	--

Philippe Riaux : Une note de Clément Beaune et Gilbert Cette plaide pour un âge de référence supérieur à 64 ans et un pilotage automatique du système. Un sondage ODOXA révèle une ouverture croissante des Français, à une dose de capitalisation. On compte environ 1,7 actif pour un retraité en 2026. Clément Beaune, haut-commissaire à la stratégie et au plan, et Gilbert Cette, professeur d'économie à NEOMA Business School, et président du COR indique qu'après l'application complète de la réforme de 2023, l'âge effectif de départ resterait inférieur de 2 ou 3 ans à la moyenne de l'OCDE. Le COR projette des dépenses de retraite proches de 14% du PIB jusqu'aux années 2040, puis supérieure à 15% en 2070. Le déficit dépasserait 5 milliards d'euros en 2025, 32 milliards d'euros en 2045 et 92 milliards en 2070. Pour Clément Beaune et Gilbert Cette, le problème tient aussi à la faiblesse relative du PIB par habitant et au volume de travail. Le taux d'emploi des 60 – 64 ans et des 65 – 69 ans demeure inférieur à celui de nombreux pays comparables. Selon eux, la réforme Borne n'est qu'une étape : « une autre réforme des retraites sera nécessaire ». Ils veulent sortir des réformes à répétition. Une formule inscrite dans la loi, ferait évoluer automatiquement l'âge de référence et la durée de cotisation selon des critères démographiques. La contrepartie serait un nouveau contrat social de fin de carrière : « travailler plus tard, travailler moins fort ».

Hospimédia 14 octobre 2026 : Une charte éthique et bientraitance, un livre blanc sur le virage domiciliaire, la proposition d'un observatoire des services à la personne Loïc Gobé, président de la Fédération des services à la personne revient sur les travaux de la FESP et ses attentes pour l'avenir, notamment, en matière de tarification.

Hospimédia 15 octobre 2026 : Dans un contexte où la place des aidants est de plus en plus reconnue, les plateformes de répit et d'accompagnement des aidants de Loire Atlantique ont décidé de s'unir pour limiter la superposition des associations. Elles ont choisi de s'unir dans un consortium associatif départemental, afin de proposer « une réponse structurée et lisible ».

Hospimédia 13 octobre 2026 : Au Royaume Uni, l'hospitalisation à domicile pour éviter un passage aux urgences est fréquente. L'HAD des hôpitaux de Paris (AP-HP) s'en est inspirée pour le projet Urg'adom qui commencera par la prise en charge de résidents d'EHPAD, après orientation par le SAMU.

Média Social 16 octobre 2026 : Le 15 octobre, les associations emmenées par l'UNIOPS, ont organisé une manifestation à Paris, pour alerter sur leur situation financière, mais aussi sur la mise en péril du modèle associatif.

Média Social 16 octobre 2026 : En parallèle des Assises de DF (Départements de France) DF a présenté une résolution relative au PLF pour 2027 dans laquelle l'association appelle les Parlementaires à « rejeter les mesures qui affaiblissent durablement les capacités d'action des départements et menacent l'exercice des missions de solidarité confiées par la Nation ».

Le Conseil de la CNSA, réuni le 15 octobre a voté contre le PLFSS 2027. En cause, notamment, la progression « insuffisante » de l'objectif de dépenses de la Branche Autonomie (+ 2,5%).

Média Social 15 octobre 2026 : La Fédération Nationale des Associations de Directeurs d'Etablissements et Services pour personnes âgées (FNDEPA) a initié sa 5^{ème} édition de l'opération « les vieux méritent mieux », portée aujourd'hui par une vingtaine d'associations : « il y a un risque de scandale d'Etat dans le prochain mandat ».

ASH 19 octobre 2026 : La DREES a publié les données relatives aux temps d'attente pur entrer dans une structure pour personnes âgées dépendantes, une résidence autonomie ou une unité de soins de longue durée. L'enquête, réalisée tous les 4 ans, observe que la moitié des résidents entrés en 2023 ont attendu 27 jours pour avoir une place contre 30 jours quelques années plus tôt.

ASH 16 octobre 2026 : Pour Loïc Gobé (Président fédération des services à la personne) « la piste d'une liquidation de l'héritage pour financer la dépendance peut être explorée ».

ASH 13 octobre 2026 : Le 12 et 13 octobre 2026 se tenaient les journées de célébration des 100 ans de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale. Une enquête en cours de l'UNCCAS révèle la massification de la pauvreté. L'institution promet également un baromètre de l'action sociale qui permettra de mesurer l'engagement des présidentiables et sera dévoilé lors de son congrès en février 2027.

Le Quotidien du Médecin 13 octobre 2026 : Après une hausse limitée à 1,2% en 2025, la CARMF (Caisse d'Autonomie de Retraite des médecins de France) pourrait reporter sa décision, prévue en novembre, sur la revalorisation de point complémentaire en raison de pertes de recettes liées à deux réformes : l'extension du système simplifiée des professions médicales (RSPM), aux médecins en cumul et les modifications des règles de cumul emploi retraite.

La Dépêche 21 octobre 2026 : Les députés sont passés à l'examen du budget de la Sécurité Sociale. Il est prévu 10 milliards d'économie notamment sur les retraites et la santé. Les députés ont supprimé la réduction d'un abattement fiscal bénéficiant aux retraités. Le gouvernement veut limiter la revalorisation des pensions au rythme de l'inflation. Seul le tiers des retraité percevant au plus 1260€ mensuel pension de base et complémentaire comprises) conserverait une indexation intégrale. Au-delà, le niveau de sous indexation ou de gel serait fixé par décret. Le gouvernement prévoit 5,1 milliards d'économies supplémentaires dans la santé, dont deux milliards sur les médicaments et dispositifs médicaux remboursés principalement par des baisses de prix. La Complémentaire Santé devrait assumer en outre 500 millions d'euros de remboursements hospitaliers. Au total, les dépenses d'Assurance Maladie ne progresseraient que de 2% en 2027, contre 3% les années précédentes. Une taxation exceptionnelle des Complémentaires Santé serait prolongée pour rapporter 1,1 milliards d'euros, au risque d'une hausse de cotisation des assurés.

6 Médias avec l'Express 20 octobre 2026 : Le PLFSS pour 2027 prévoit de réduire les dépenses de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) des départements, à hauteur de 250 millions d'euro. Le coût de rabot de cette aide destinée aux personnes âgées en perte d'autonomie ne fait pas l'unanimité. La réforme doit réduire les dépenses des départements, ainsi que de 100 millions d'euros, les financements de la Branche Autonomie de la Sécurité Sociale qui soutient ces collectivités. Selon le Conseil de l'âge, le reste à charge augmentera de 70 à 80% des bénéficiaires de cette aide. La FEDESAP estime que cela représentera environ 12 millions d'heures en moins par an. Elle craint un renoncement aux soins et un glissement vers le travail au noir. En outre, les EHPAD pourraient faire payer davantage les résidents selon CAP Retraite qui accompagne les familles dans la recherche des maisons de retraite. L'UNAF et le conseil de la CNSA sont fermement opposés à cette réforme. La réforme dépendant principalement d'un décret gouvernemental, cela limite le pouvoir de blocage du parlement.

ASH 19 octobre 2026 : Douchés par l'absence du premier ministre à leurs assises et la présentation d'un budget qui rogne leurs moyens, les départements lancent une adresse à l'ensemble des candidats à la Présidentielle. Parmi leurs doléances : une réorganisation des compétences territoriales et le partage, à égalité, de la prise en charge du coût des prestations sociales avec l'Etat.

Le Quotidien du Médecin 22 octobre 2026 : Un article du PLFSS 2027 demande la prolongation de l'expérimentation de la réforme du financement des EHPAD qui consiste à fusionner soins et dépendance. Un amendement gouvernemental propose de généraliser l'expérimentation au 1 er janvier 2028.

Francis De Block